

FICHE DE DECLARATION ENVIRONNEMENTALE ET SANITAIRE DU PRODUIT

Système d'Isolation Thermique par l'Extérieur (ETICS) sous enduits avec isolant en laine de roche

En conformité avec les normes NF EN ISO 14025, NF EN 15804+A1 et son complément national NF EN 15804/CN Septembre 2021

> Version de la FDES : 1.0 Numéro d'enregistrement INIES : 205273782982021



REALISATION:

FAF

11, rue Voltaire – 44000 Nantes

Tél: +33 (0)2 28 07 87 00 - Fax: +33 (0)2 40 71 97 41

www.evea-conseil.com



Avertissement

Les informations contenues dans cette déclaration sont fournies sous la responsabilité du Groupement du Mur Manteau (producteur de la FDES) selon la NF EN 15804+A1 et le complément national NF EN 15804/CN.

Toute exploitation, totale ou partielle, des informations fournies dans ce document doit au minimum être accompagnée de la référence complète à la FDES d'origine ainsi qu'à son producteur qui pourra remettre un exemplaire complet.

Il est rappelé que les résultats de l'étude sont fondés seulement sur des faits, circonstances et hypothèses qui ont été soumis au cours de l'étude. Si ces faits, circonstances et hypothèses diffèrent, les résultats sont susceptibles de changer.

De plus il convient de considérer les résultats de l'étude dans leur ensemble, au regard des hypothèses, et non pas pris isolément.

La norme EN 15804+A1 du CEN sert de Règles de définition des catégories de produits (RCP).

Guide de lecture

L'affichage des données d'inventaire respecte les exigences de la norme NF EN 15804+A1. Dans les tableaux suivants 2,53E-06 doit être lu : 2,53x10 -6 (écriture scientifique).

Les unités utilisées sont précisées devant chaque flux, elles sont :

- le kilogramme « kg »,
- le mètre cube « m³»,
- le kilowattheure « kWh »,
- le mégajoule « MJ »,
- le mètre carré « m² ».

Abréviations:

- ACV : Analyse du Cycle de Vie
- DEP : Déclaration Environnementale Produit
- DVR : Durée de Vie de Référence
- ETICS: Système d'Isolation Thermique par l'Extérieur (en anglais: External Thermal Isolation Composite System)
- FC : Facteur de Caractérisation
- UF : Unité Fonctionnelle
- PCI : Pouvoir Calorifique Inférieur
- RCP : Règles de définition des Catégories de Produits
- RSE : Revêtement Semi-Epais

Précaution d'utilisation de la FDES pour la comparaison des produits

Les DEP de produits de construction peuvent ne pas être comparables si elles ne sont pas conformes à la norme NF EN 15804+A1.

La norme NF EN 15804+A1 définit au § 5.3 Comparabilité des DEP pour les produits de construction, les conditions dans lesquelles les produits de construction peuvent être comparés, sur la base des informations fournies par la DEP :

" Une comparaison de la performance environnementale des produits de construction en utilisant les informations des DEP doit être basée sur l'usage des produits et leurs impacts sur le bâtiment, et doit prendre en compte la totalité du cycle de vie (tous les modules d'informations). "





SOMMAIRE

1	Introd	uction	4
2	Inforn	nation Générale	5
3	Descr	ription de l'unité fonctionnelle et du produit	6
4	Etape	s du cycle de vie	8
	4.1	Etape de production, A1-A3	8
	4.2	Etape de construction, A4-A5	8
	4.3	Etape de vie en œuvre (exclusion des économies potentielles), B1-B7	9
	4.4	Etape de fin de vie C1-C4	10
	4.5	Potentiel de recyclage/réutilisation/récupération, D	10
5	Inforn	nation pour le calcul de l'analyse de cycle de vie	11
6	Résul	tat de l'analyse du cycle de vie	12
7 d'uti		nations additionnelles sur le relargage de substances dangereuses dans l'air intérieur, le sol et l'eau pendant la p	-
8		ibution du produit à la qualité de vie à l'intérieur des bâtiments	
ANN	IEXE :	Références commerciales couvertes	18





1 INTRODUCTION

Le cadre utilisé pour la présentation de la déclaration environnementale produit est basé sur le complément national NF EN 15804/CN et le programme INIES.

Un rapport d'accompagnement de la déclaration a été établi et il peut être consulté, sous accord de confidentialité, au siège du Groupement du Mur Manteau.

Les informations contenues dans cette déclaration sont fournies sous la responsabilité du Groupement du Mur Manteau.

Contact : Frédéric BOISSE

Coordonnées du contact : info@mur-manteau.fr





2 INFORMATION GENERALE

- Nom et adresse du déclarant : Groupement du Mur Manteau 84 avenue Jean Jaurès 77421 MARNE-LA-VALLEE CEDEX
- Le(s) site(s), le fabricant ou le groupe de fabricants ou leurs représentants pour lesquels la FDES est représentative : ALLIOS, BAUMIT, CROMOLOGY, DAW, PAREX, PPG, PRB, STO, UNIKALO, VPI, SAINT-GOBAIN WEBER FRANCE
- 3. Type de FDES : "du berceau à la tombe"
- 4. Type de FDES : Collective

Règles d'utilisation :

Les règles caractérisant l'inclusion des références à l'étude ont été définies en réalisant une analyse de sensibilité sur les paramètres générant le plus d'impacts sur l'environnement : la quantité de produit appliqué, la quantité de pigment et la quantité de liant. Une limite majorante pour chaque paramètre a été définie selon la méthodologie présentée dans le rapport d'accompagnement de cette FDES.

Les impacts environnementaux déclarés dans cette FDES sont maximisant (selon NF EN 15804/CN).

Les limites des paramètres influents sont présentées dans le tableau suivant :

Paramètre sensible	Unité	Valeur
Quantité maximale d'enduits appliqués (grammage)	kg/m²	3,22E+01
Quantité maximale de pigment	kg/m²	3,41E-01
Quantité maximale de liant organique (extrait sec)	kg/m²	1,22E+00
Quantité maximale de liant hydraulique non silicate (extrait sec)	kg/m²	4,30E+00
Résistance thermique maximale de l'isolant	m². K/W	5,25E+00

Tableau 1 : Cadre de validité

<u>ATTENTION</u>: Cette FDES ne couvre que les systèmes ETICS cités en annexe, avec des isolants en laine de roche compatibles et de résistance thermique comprise dans le cadre de validité.

5. Date de publication : Septembre 20216. Date de fin de validité : Septembre 2026

7. La référence commerciale/identification du produit : voir annexe

8. Vérification:



Association HQE
4, avenue du Recteur Poincaré
75016 PARIS
FRANCE



Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB) 24, rue Joseph-Fourier 38400 Saint-Martin-d'Hères FRANCE

- a) Règles de définition des catégories de produits
- b) Facultatif pour la communication entre entreprises, obligatoire pour la communication entre une entreprise et ses clients (voir l'EN ISO 14025:2010, 9.4).
- 9. Lieu de production : France principalement, Italie, Allemagne
- 10. Circuit de distribution : BtoB et BtoC





3 DESCRIPTION DE L'UNITE FONCTIONNELLE ET DU PRODUIT

11. Description de l'unité fonctionnelle (ou unité déclarée) :

« Réaliser les fonctions d'isolation thermique, de protection¹ et de décoration sur 1 m² de façade sous forme d'isolant en laine de roche de résistance thermique comprise entre 1.65 et 5.25 m².K/W sur la base d'une durée de vie de référence de 50 ans »

¹Conformément à l'EAD 04-0083-00-0404, document européen d'évaluation servant notamment de base pour la réalisation des ETE (Evaluation Technique Européenne), et aux ETE des systèmes concernés

- 12. Description du produit : Système d'isolation thermique par l'extérieur (ITE) par enduit comportant un panneau isolant en laine de roche pour les murs de façade
- 13. Description de l'usage du produit (domaine d'application) : Système d'isolation thermique par l'extérieur
- 14. Performance principale de l'unité fonctionnelle : Résistance thermique
- 15. Autres caractéristiques techniques non incluses dans l'unité fonctionnelle : Protéger et décorer
- 16. Description des principaux composants et/ou matériaux du produit (sur la base d'un modèle composé d'une façade et d'un pignon avec des taux d'opacité respectifs de 76% et 98%) :

Paramètre	Unités	Valeur
Quantité de produit	kg/m²	Isolant en Laine de Roche : 2,29E+01 Enduits : 1,60E+01
Principaux composants	kg/m²	Isolant en Laine de Roche : 2,29E+01 Produit de collage : 5,00E+00 Enduit de base : 5,00E+00 Enduit de finition : 6,00E+00
Quantité de produits complémentaires	kg/m²	Rails aluminium: 2,70E-02 Profilés: 7,60E-02 Mouchoir: 6,00E-03 Treillis d'armature: 1,47E-01 Chevilles pour isolants: 1,40E-01 Chevilles pour profilés: 8,00E-03 Enduit de base: 9,23E-01
Emballage de distribution	kg/m²	Polypropylène: 1,57E-01 Film PEBD: 2,33E-01 Film PEHD: 8,69E-03 Palette: 1,47E+00
Taux de chute lors de la mise en œuvre	%	En moyenne: 2% Isolant: 2% Produit de collage: 3% Enduit de base: 3% Enduit de finition: 3% Accessoires: 2%
Taux de chute lors de la maintenance	%	Enduit de finition : 3% RSE : 2%
Justification des informations fournies	-	Les informations sont fournies par les industriels dont les produits sont couverts dans cette FDES.

17. Préciser si le produit contient des substances de la liste candidate selon le règlement REACH (si supérieur à 0,1% en masse)

Seul un enduit contient des substances inscrites sur la liste SVHC REACH à plus de 0,1% en masse. Il contient la substance listée suivante : CAS n° 9036-19-5: Glycols, polyethylene, mono((1,1,3,3-tetramethylbutyl)phenyl) ether, à hauteur de 0.009 kg/m². Les autres produits entrant dans la composition des systèmes couverts ne contiennent aucune substance inscrite sur la liste SVHC REACH à plus de 0,1% en masse.





18. Description de la durée de vie de référence (si applicable et conformément aux §7.2.2 de la NF EN 15804+A1)

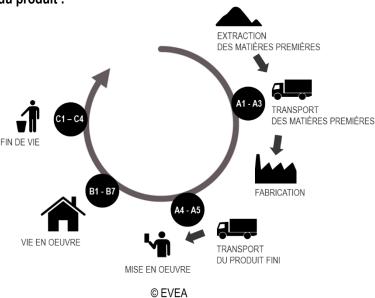
Paramètre	Unités	Valeur
Durée de vie de référence	Années	50
Propriétés déclarées du produit à la sortie de l'usine	-	-
Paramètres théoriques d'application	-	EAD 04-0083-00-0404
Qualité présumée des travaux	-	La qualité des travaux est présumée conforme aux recommandations inscrites sur les fiches techniques des produits.
Environnement extérieur	-	
Environnement intérieur	-	Non concerné
Conditions d'utilisation	-	L'utilisation du produit est supposée conforme aux préconisations des fiches techniques des produits.
Maintenance	-	La finition est entretenue de la façon suivante : Au bout de 15 ans, une couche de RSE est ajoutée sur le système et au bout de 30 ans, la rénovation est faite par l'ajout d'un enduit de finition dans 50% des cas ou d'une couche de RSE dans 50% des cas





4 ETAPES DU CYCLE DE VIE

Diagramme du cycle de vie du produit :



4.1 Etape de production, A1-A3

La production inclut l'acheminement et le transport des matières premières, ainsi que la fabrication des enduits et isolants en laine de roche.

Les enduits en pâte et poudre suivent des process de fabrication similaires : Les matières premières sont mélangées puis préparées par broyage/dispersion ou mélangées par extrusion. D'autres matières premières peuvent ensuite être ajoutées. Le mélange obtenu est ensuite conditionné.

Les isolants en laine de roche sont fabriqués par fusion et fibrage, permettant d'obtenir des fibres de verre. Celles-ci sont cuites pour polymérisation. L'isolant est ensuite découpé puis conditionné.

4.2 Etape de construction, A4-A5

Transport jusqu'au chantier :

Paramètre	Unités	Valeur
Description du scénario	-	Les isolants, produit de collage, enduit de base et enduit de finition sont acheminés jusqu'au chantier par camion puis camionnette sur 20km.
Type de combustible et consommation du véhicule ou type de véhicule	-	Les véhicules considérés sont des camions de type Euro 5 et de charge utile 16-32 tonnes pour le trajet.
Distance jusqu'au chantier	km	En moyenne: 753 Isolant: 480 Produit de collage: 1162 Enduit de base: 1162 Enduit de finition: 1162 Accessoires: 520
Capacité d'utilisation	%	36 (prise en compte des retours à vide)
Masse volumique du produit transporté	kg/m³	Variable selon les produits
Coefficient d'utilisation de la capacité volumique	-	<1





Installation dans le bâtiment :

Paramètre	Unités	Valeur
Description du scénario	-	Les enduits en poudre sont mélangés électriquement et appliqués avec une taloche dans 90% des cas et appliqués à la machine à projeter dans 10% des cas. Les enduits en pâte sont mélangés électriquement et appliqués avec une taloche. Une consommation électrique supplémentaire est prise en compte pour le vissage des fixations et une consommation d'eau complémentaire pour le nettoyage des outils. 2% de chutes d'accessoires sont pris en compte. Les déchets d'emballages et chutes de rails en aluminium sont recyclés et les autres chutes enfouies
Intrants auxiliaires pour l'installation (spécifier par matériau)	kg	-
Consommation d'eau	m^3	2,45E-03
Utilisation d'autres ressources	kg	-
Consommation et type d'énergie	kWh	Electricité : 4,46E-02 Diesel : 9,40E-03
Déchets produits sur le site de construction avant le traitement des déchets générés par l'installation du produit (spécifier par type)	kg	Isolant: 4,57E-01 Enduits: 4,80E-01 Polypropylène: 1,62E-01 Film PEBD: 2,38E-01 Film PEHD: 9,36E-03 Palette: 1,53E+00 Aluminium: 5,40E-04 PVC: 1,12E-03 Fibre de verre: 3,46E-03 Plastique: 2,96E-03 Enduit: 1,85E-02
Matières (spécifiées par type) produites par le traitement des déchets sur le site de construction, par exemple collecte en vue du recyclage, de la récupération d'énergie, de l'élimination (spécifiées par voie) :	kg	-
Emissions directes dans l'air ambiant, le sol et l'eau	kg	-

4.3 Etape de vie en œuvre (exclusion des économies potentielles), B1-B7

B1 Utilisation:

Paramètre	Unités	Valeur/description
Description du scénario		Il est considéré que 5% de la couche en contact avec l'air extérieur (enduit de finition, RSE) est émis dans l'air sous forme de poussières.
Emissions dans l'air : Poussières	kg	5,30E-01

B2 Maintenance:

Paramètre	Unités	Valeur/description
Description du scénario		 •Au bout de 15 ans, une couche de RSE est ajoutée sur le système. •Au bout de 30 ans, la rénovation est faite par l'ajout d'un enduit de finition dans 50% des cas ou d'une couche de RSE dans 50% des cas





Fréquence de maintenance	année	-
Intrants auxiliaires pour la maintenance	kg/cycle	Enduit de finition: 3,09E+00 RSE: 1,50E+00
Déchets produits pendant la maintenance (spécifier les matériaux)	kg	Enduit de finition: 9,00E-02 RSE: 3,00E-02 Acier: 2,93E-02 Fer: 2,75E-02 Papier: 3,50E-04 Polypropylène: 1,99E-01 Film PEBD: 1,52E-03 Film PEHD: 4,59E-03 Carton: 7,71E-04 Palette: 4,44E-02
Consommation nette d'eau douce	m^3	2,55E-04
Intrant énergétique pendant la maintenance	kWh	Electricité : 5,67E-03 Diesel : 0,00E+00

B3 Réparation :

Aucune réparation prévue sur la DVR.

B4 Remplacement :

Aucun remplacement prévu sur la DVR.

B5 Réhabilitation :

Aucune réhabilitation prévue sur la DVR.

B6 - B7 Utilisation de l'énergie et de l'eau :

Les produits ne consomment pas d'énergie ou d'eau sur la DVR.

4.4 Etape de fin de vie C1-C4

Paramètre	Unités	Valeur/description
Description du scénario		Le système est déconstruit avec la paroi. Une consommation de diesel pour le fonctionnement des engins de chantier est prise en compte pour la déconstruction. Seuls les rails de départ en aluminium sont recyclés. Le reste est collecté et transporté sur 30km vers un centre de regroupement et envoyé en enfouissement après un transport sur 100km.
Quantité collectée séparément	kg	2,70E-02
Quantité collectée avec des déchets de construction mélangés	kg	4,41E+01
Quantité destinée à la réutilisation	kg	-
Quantité destinée au recyclage	kg	2,70E-02
Quantité destinée à la récupération d'énergie	kg	-
Quantité de produit éliminé	kg	4,41E+01

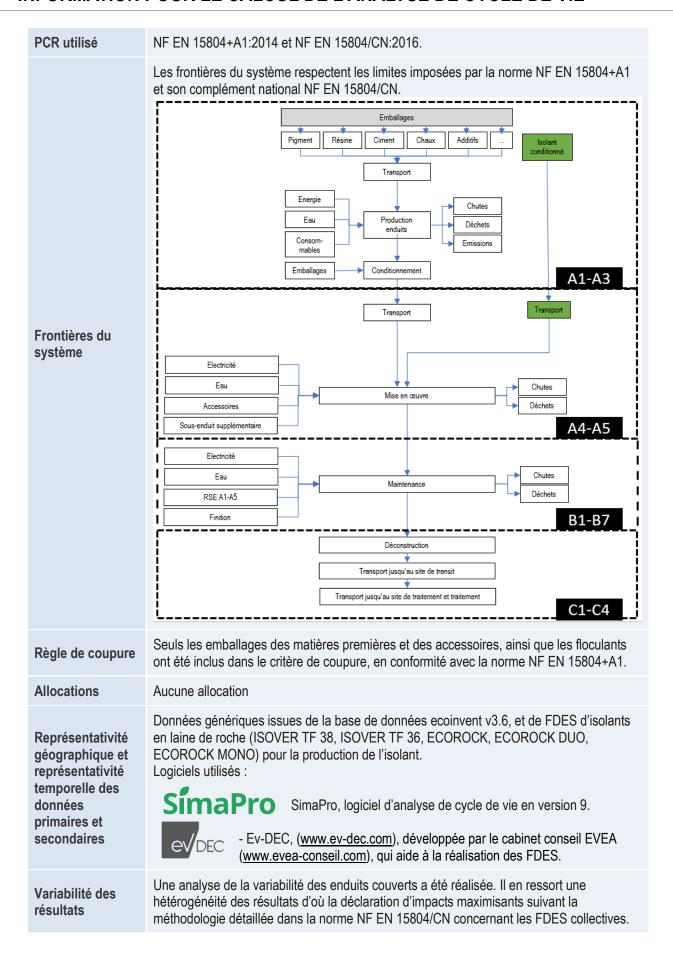
4.5 Potentiel de recyclage/réutilisation/récupération, D

Le module D n'est pas inclus dans cette étude.





5 INFORMATION POUR LE CALCUL DE L'ANALYSE DE CYCLE DE VIE







6 RESULTAT DE L'ANALYSE DU CYCLE DE VIE

	Etape de production			•	e mise en Ivre	Etape de vie en œuvre								Etape de fin de vie				
Impacts environnementaux	A1 Approvisionnement en matières premières	A2 Transport	A3 Fabrication	A4 Transport	A5 Installation	B1 Usage	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction /Démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Elimination	D Bénéfices et charges audelà des frontières du système	
Réchauffement climatique kg CO ₂ eq/UF	3,58E+01		6,42E+00	1,09E+00	0,00E+00	7,83E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	8,04E-02	3,40E-01	1,57E-03	1,74E+00	N.C		
Appauvrissement de la couche d'ozone kg CFC 11 eq/UF		2,27E-06		1,16E-06	1,10E-07	0,00E+00	1,15E-05	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,39E-08	6,24E-08	3,17E-10	2,28E-07	N.C	
Acidification des sols et de l'eau kg SO ₂ eq/UF	kg SO ₂ eq/UF Eutrophisation kg (PO ₄) ³⁻ eq/UF mation d'ozone photochimique		2,25E-02	8,11E-03	0,00E+00	5,83E-02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	6,07E-04	1,09E-03	5,05E-06	5,22E-03	N.C		
· ·			5,50E-03	2,30E-03	0,00E+00	9,08E-03	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,42E-04	2,51E-04	1,18E-06	5,08E-02	N.C		
				3,99E-03	9,62E-04	0,00E+00	1,75E-02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	9,54E-05	1,78E-04	8,11E-07	3,30E-03	N.C	
Epuisement des ressources abiotiques (éléments) kg Sb eq/UF		6,89E-04		1,70E-04	2,23E-05	0,00E+00	1,25E-04	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,26E-07	9,21E-06	4,23E-08	2,24E-05	N.C	
Épuisement des ressources abiotiques (fossiles) MJ PCI/UF	(fossiles) 4,14E+02		9,51E+01	1,35E+01	0,00E+00	1,24E+02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,11E+00	5,08E+00	2,33E-02	1,87E+01	N.C		
Pollution de l'eau m ³ /UF	5 93E+01		1,03E+01	6,45E+00	0,00E+00	2,08E+01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	4,87E-02	3,58E-01	1,75E-03	1,79E+02	N.C		
Pollution de l'air m³/UF		6,21E+03		7,75E+02	1,67E+02	1,31E+04	1,43E+03	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,01E+01	3,71E+01	1,72E-01	1,59E+02	N.C	

*N.C: Non calculé





	Etape de production				e mise en Ivre		Etape de vie en œuvre							Etape de fin de vie				
Utilisation des ressources	A1 Approvisionnement en matières premières	A2 Transport	A3 Fabrication	A4 Transport	A5 Installation	B1 Usage	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction /Démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Elimination	D Bénéfices et charges audelà des frontières du systèm	
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable,																		
à l'exclusion des ressources d'énergie																		
primaire renouvelables utilisées comme		5,33E+01		1,66E+00	1,67E+01	0,00E+00	9,91E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	6,06E-03	7,30E-02	6,31E-04	8,68E-01	N.C	
matières premières MJ PCI/UF																		
Utilisation des ressources d'énergie primaire																		
renouvelables en tant que matières premières MJ PCI/UF		3,33E+01		0,00E+00	-1,47E+01	0,00E+00	3,30E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	N.C	
Utilisation totale des ressources d'énergie																		
primaire renouvelables (énergie primaire et		8.66E+01		1 665 . 00	1 075 . 00	0.000.00	1 000 . 01	0.000.00	0.000.00	0.000.00	0.000.00	0.000.00	6 065 03	7 20 02	6 24 5 04	0 60 01	N.C	
ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) MJ PC//UF		0,000		1,000-	1,97E+00	0,00E+00	1,02E+01	0,00⊑+00	0,00⊑+00	0,00⊑+00	0,00E+00	0,00⊑+00	6,00E-03	7,30E-02	0,31E-04	0,00E-U1	N.C	
Utilisation de l'énergie primaire non																		
renouvelable, à l'exclusion des ressources																		
d'énergie primaire non renouvelables		4,46E+02		9,77E+01	3,27E+01	0,00E+00	1,16E+02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,12E+00	5,19E+00	2,81E-02	1,98E+01	N.C	
utilisées comme matières premières MJ PCI/UF																		
Utilisation des ressources d'énergie primaire																		
non renouvelables en tant que matières		5,43E+01		0,00E+00	-1,64E+01	0,00E+00	2,42E+01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	N.C	
premières		•		·														
MJ PCI/UF Utilisation totale des ressources d'énergie																		
primaire non renouvelables (énergie primaire																		
et ressources d'énergie primaire utilisées		5,00E+02		9,77E+01	1,63E+01	0,00E+00	1,40E+02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,12E+00	5,19E+00	2,81E-02	1,98E+01	N.C	
comme matières premières) MJ PC//UF	,,,,,																	
Utilisation de matière secondaire kg/UF	1,09E+01		0,00E+00	2,19E-01	0,00E+00	2,02E-02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	N.C		
Utilisation de combustibles secondaires																		
renouvelables MJ PC//UF		0,00E+00		0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	N.C	
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables MJ PC//UF		0,00E+00		0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	N.C	
Utilisation nette d'eau douce m³/UF		2,56E-01		1,15E-02	9,56E-03	0,00E+00	1,25E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	4,86E-05	5,42E-04	3,74E-06	1,23E-02	N.C	

*N.C : Non calculé





	Etape de production			Etape de mise en œuvre		Etape de vie en œuvre						Etape de fin de vie				charges au- es du système	
Catégorie de déchets	A1 Approvisionnement en matières premières	A2 Transport	A3 Fabrication	A4 Transport	A5 Installation	B1 Usage	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction /Démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Elimination	D Bénéfices et charg delà des frontières du
Déchets dangereux éliminés kg/UF		9,82E-01		7,75E-02	2,97E-02	0,00E+00	8,24E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	7,06E-04	3,33E-03	1,65E-05	3,29E-02	N.C
Déchets non dangereux éliminés kg/UF		3,39E+01		4,81E+00	1,88E+00	0,00E+00	4,70E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	4,35E-03	2,75E-01	1,25E-03	4,47E+01	N.C
Déchets radioactifs éliminés kg/UF	1,50E-03		6,63E-04	7,38E-05	0,00E+00	5,41E-04	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	7,77E-06	3,54E-05	2,21E-07	1,36E-04	N.C	

*N.C : Non calculé





		Etape de production			Etape de mise en œuvre		Etape de vie en œuvre							Etape de fin de vie				es au- système
	Fluxsortants	A1 Approvisionnement en matières premières	A2 Transport	A3 Fabrication	A4 Transport	A5 Installation	B1 Usage	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction /Démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Elimination	D Bénéfices et charges audela des frontières du système
Composa	ants destinés à la réutilisation kg/UF		0,00E+00		0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	N.C
Matéri	iaux destinés au recyclage kg/UF		1,23E+01		0,00E+00	1,63E+00	0,00E+00	2,80E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	2,70E-02	0,00E+00	N.C
Matériaux de	stinés à la récupération d'énergie kg/UF		0,00E+00		0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	N.C
'extérieur gétique)	Electricité		0,00E+00		0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	N.C
Energie fournie à l'extérieur (par vecteur énergétique) MJ/UF	Vapeur		0,00E+00		0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	N.C
Energie (par ve	Gaz de process	0,00E+00		0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	N.C	

*N.C : Non calculé





Catégorie d'impact / flux	Unité	Total Production	Total Mise en œuvre	Total Vie en œuvre	Total Fin de vie	Total Cycle de vie	
Réchauffement climatique	kg CO ₂ eq/UF	3,58E+01	7,51E+00	7,83E+00	2,16E+00	5,33E+01	
Appauv rissement de la couche d'ozone	kg CFC 11 eq/UF	2,27E-06	1,27E-06	1,15E-05	3,05E-07	1,53E-05	
Acidification des sols et de l'eau	kg SO ₂ eq/UF	3,30E-01	3,06E-02	5,83E-02	6,93E-03	4,26E-01	
Eutrophisation	kg (PO ₄) ³⁻ eq/UF	3,27E-02	7,80E-03	9,08E-03	5,12E-02	1,01E-01	
Formation d'ozone photochimique	kg Ethene eq/UF	3,41E-02	4,95E-03	1,75E-02	3,57E-03	6,01E-02	
Epuisement des ressources abiotiques - éléments	kg Sb eq/UF	6,89E-04	1,92E-04	1,25E-04	3,17E-05	1,04E-03	
Epuisement des ressources abiotiques - fossiles	MJ PCI/UF	4,14E+02	1,09E+02	1,24E+02	2,49E+01	6,71E+02	
Pollution de l'eau	m³/UF	5,83E+01	1,68E+01	2,08E+01	1,79E+02	2,75E+02	
Pollution de l'air	m ³ /UF	6,21E+03	9,42E+02	1,46E+04	2,06E+02	2,19E+04	
U tilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières	MJ PCI/UF	5,33E+01	1,84E+01	9,91E+00	9,47E-01	8,25E+01	
Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables en tant que matières premières	MJ PCI/UF	3,33E+01	-1,47E+01	3,30E-01	0,00E+00	1,89E+01	
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières)	MJ PCI/UF	8,66E+01	3,63E+00	1,02E+01	9,47E-01	1,01E+02	
Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières	MJ PCI/UF	4,46E+02	1,30E+02	1,16E+02	2,61E+01	7,18E+02	
Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouv elables en tant que matières premières	MJ PCI/UF	5,43E+01	-1,64E+01	2,42E+01	0,00E+00	6,21E+01	
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouv elables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières)	MJ PCI/UF	5,00E+02	1,14E+02	1,40E+02	2,61E+01	7,81E+02	
Utilisation de matière secondaire	kg/UF	1,09E+01	2,19E-01	2,02E-02	0,00E+00	1,12E+01	
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables	MJ PCI/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	
Utilisation de combustibles secondaires non	MJ PCI/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	
renouv elables U tilisation nette d'eau douce	m ³ /UF	2,56E-01	2,11E-02	1,25E-01	1,29E-02	4,14E-01	
Déchets dangereux éliminés	kg/UF	9,82E-01	1,07E-01	8,24E-01	3,70E-02	1,95E+00	
Déchets non dangereux éliminés	kg/UF	3,39E+01	6,68E+00	4,70E+00	4,50E+01	9,03E+01	
Déchets radioactifs éliminés	kg/UF	1,50E-03	7,37E-04	5,41E-04	1,80E-04	2,96E-03	
Composants destinés à la réutilisation	kg/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	
Matériaux destinés au recyclage	kg/UF	1,23E+01	1,63E+00	2,80E-01	2,70E-02	1,42E+01	
Matériaux destinés à la récupération d'énergie	kg/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	
Energie fournie à l'extérieure (électricité)	MJ/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	
Energie fournie à l'extérieure (vapeur)	MJ/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	
Energie fournie à l'extérieure (gaz)	MJ/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	

Tableau de résultats de l'analyse du cycle de vie affichés conformément au Décret n° 2013-1264 du 23 décembre 2013 1

¹ Décret n° 2013-1264 du 23 décembre 2013 relatif à la déclaration environnementale de certains produits de construction destinés à un usage dans les ouvrages de bâtiment



LE MUR MANTEAU

7 INFORMATIONS ADDITIONNELLES SUR LE RELARGAGE DE SUBSTANCES DANGEREUSES DANS L'AIR INTERIEUR, LE SOL ET L'EAU PENDANT LA PERIODE D'UTILISATION

		Résultats d'essais	Justification et/ou rapport d'essai					
	Emissions de COV et de formaldéhyde	Non concerné						
Émission dans l'air intérieur ¹²	Comportement face à la croissance fongique et bactérienne	Aucun essai disponible	-					
	Emissions radioactives naturelles des produits de construction	Aucun essai disponible	-					
	Emissions de fibres et de particules	Aucun essai disponible	-					
Émission dans le sol	Emissions dans l'eau	Aucun essai disponible	-					
et l'eau ¹²	Emissions dans le sol	Aucun essai disponible	-					

¹⁾ Émissions dans l'air intérieur, le sol et l'eau selon les normes horizontales relatives aux mesures des émissions de substances dangereuses réglementées, provenant des produits de construction, au moyen de méthodes d'essai harmonisées conformes aux dispositions des Comités Techniques respectifs des Normes européennes de produits, lorsqu'elles sont disponibles. Pour plus d'informations se référer à l'EeB Guide : http://www.eebquide.eu/?p=1991

8 CONTRIBUTION DU PRODUIT A LA QUALITE DE VIE A L'INTERIEUR DES BATIMENTS

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de <u>confort hygrothermique</u> dans le bâtiment : Les produits participent au confort hygrothermique dans le bâtiment par leur fonction d'isolation thermique. La plage de résistances thermiques couverte est de 1.65 à 5.25 m².K/W.

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de <u>confort acoustique</u> dans le bâtiment : Les produits ne revendiquent aucune performance de confort acoustique dans le bâtiment.

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de <u>confort visuel</u> dans le bâtiment : Les produits ne revendiquent aucune performance de confort visuel dans le bâtiment.

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de <u>confort olfactif</u> dans le bâtiment : Les produits ne revendiquent aucune performance de confort olfactif dans le bâtiment.





²⁾ En France le comité technique INIES Base (CTIB) donne des recommandations sur la déclaration des caractéristiques sanitaire et de confort - Guide de rédaction des résumés sanitaires et confort (CTIB N94, Juin 2018)

ANNEXE: REFERENCES COMMERCIALES COUVERTES

Marque	Référence commerciale
alsecco	ECOMIN-UNI, L-AERO COUCHE DE BASE ARMATOP UNI ALPROTECT NOVA
BQU baumit.com	STARSYSTEM MW / STARCONTACT WHITE STARSYSTEM MW WOOD
CAPAROL	CAPATECT WDVS « A » MIT UNTERPUTZ CAPATECT- KLEBE- UND ARMIERUNGSMASSE 186 M
SEFCO Peintures	JEFCOTHERM P.LM
PAREXLANKO	PARISO LR-M PARISO LR-F PARISO MOB LR-M
PLASDOX	PARA-THERM LR M0 PARA-THERM 2C-E LM















